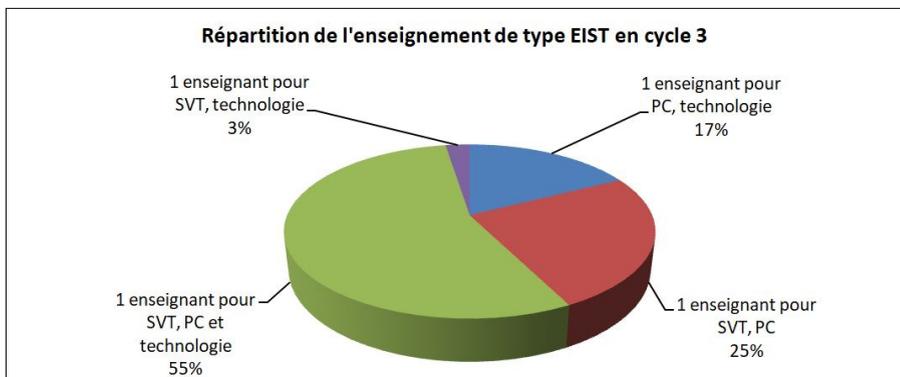
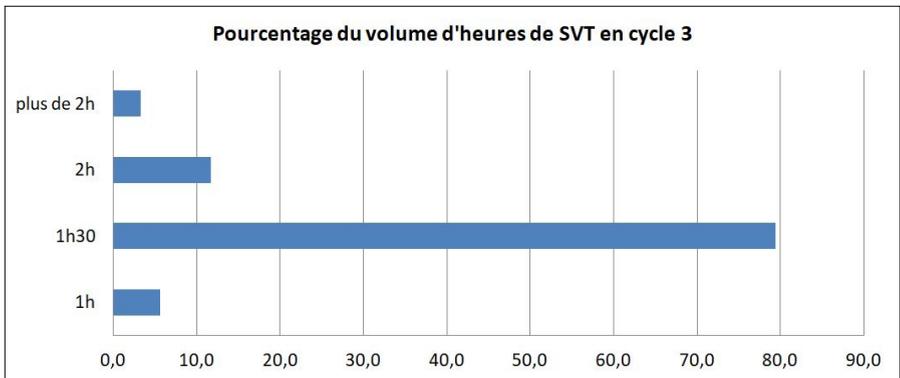
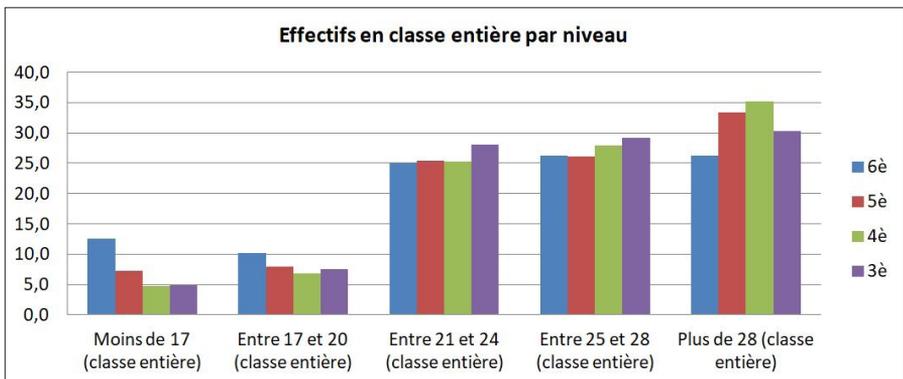
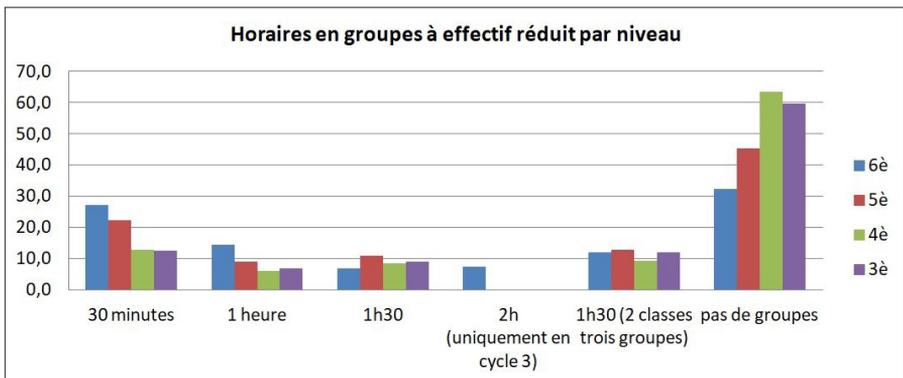
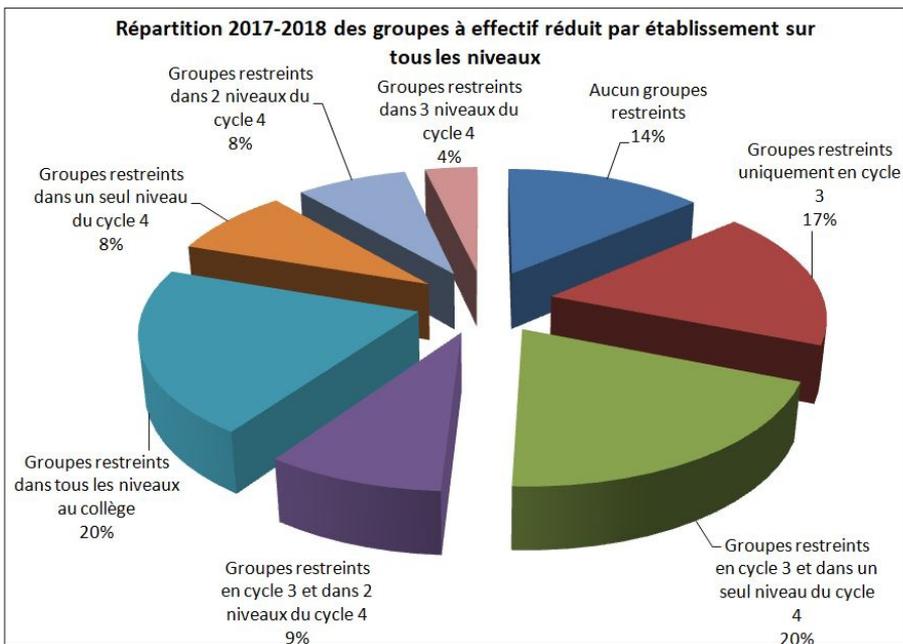


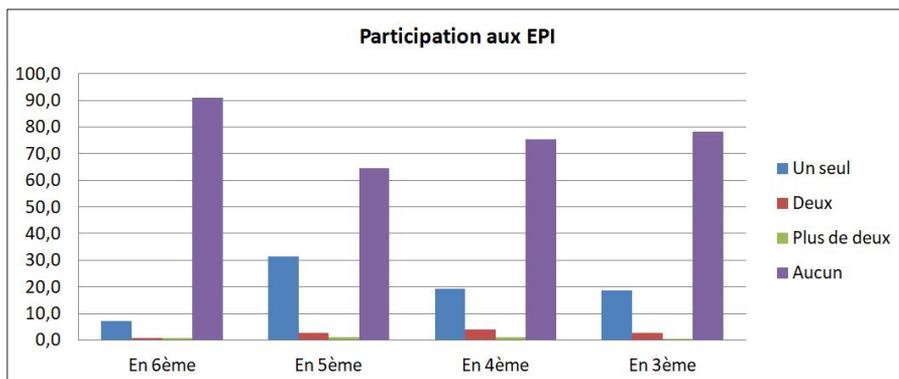
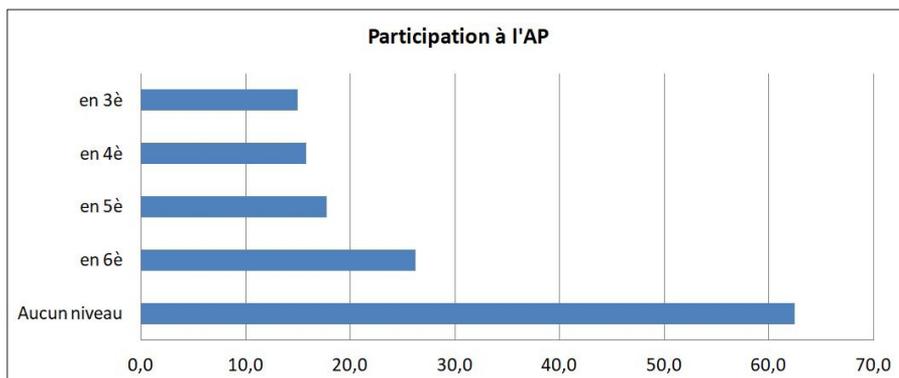
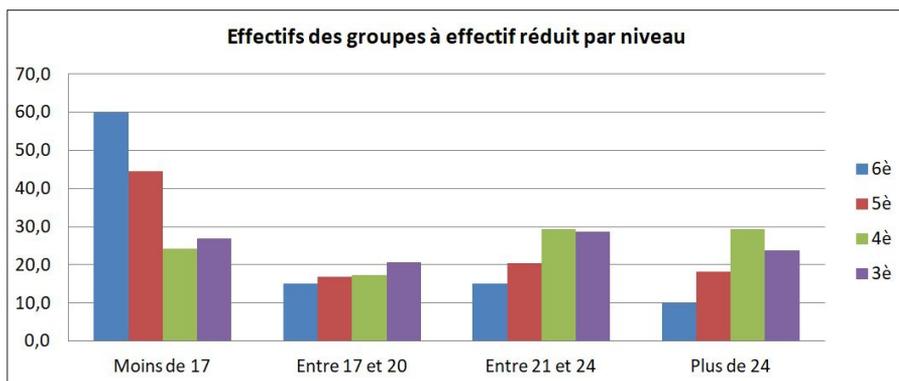
Résultats de l'enquête collège 2018 «Les SVT à la rentrée 2018»

Les Dotations Globales Horaires (DGH) pour le fonctionnement de l'année scolaire 2018-2019 sont distribuées et étudiées par le Conseil pédagogique puis par le Conseil d'Administration des collèges fin janvier-début février. Mi-février 2018, l'APBG a lancé une nouvelle enquête collège pour avoir une idée précise de l'organisation de l'enseignement de SVT à la prochaine rentrée scolaire et pour faire un comparatif avec l'année précédente. Cette enquête portait sur les horaires de SVT, les effectifs en classe entière ou en groupe aux cycles 3 et 4 et sur la mise en place de l'AP et des EPI. Que soient remerciés toutes celles et ceux qui ont bien voulu répondre (environ 250) à notre enquête.

Les résultats de l'enquête







Bilan de l'enquête

Des résultats de cette enquête, on constate toujours, comme en 2017, des disparités dans la mise en place de la grille horaire en classe de sixième et la difficulté de constituer des groupes restreints pour les travaux pratiques aux cycles 3 et 4.

En classe de sixième (cycle 3)

Si 79% (75% en 2017) des établissements auront 1h30 hebdomadaire d'enseignement de SVT, 30 % (38% en 2017) n'auront pas de séances de travaux pratiques

en groupes restreints. Cette réelle régression dans les conditions de formation des élèves persiste pour presque 1/3 des établissements. L'enquête montre qu'environ 17% des groupes classes et 4% des groupes restreints fonctionnent avec plus de 24 élèves et ne peuvent utiliser la dotation horaire supplémentaire pour faire des groupes à effectifs réduits en SVT. Difficile dans ces conditions de pouvoir faire des TP. Rappelons qu'avant la réforme, nous avons un fléchage de 0,5 h de TP en groupes restreints, soit 1 h cours + (0,5 h) TP par semaine.

La mise en place de l'AP (Aide Personnalisée), nouveau dispositif de la réforme en classe de sixième, ne concerne pour la prochaine rentrée que 26% des professeurs de SVT contre 50% en 2017. Nette régression dans l'utilisation des heures d'AP. Seulement 15% des enseignants de SVT s'impliqueront dans la mise en place d'un EPI en classe de sixième. C'était pourtant une nouveauté 2017.

En ce qui concerne l'EIST, environ 15 % des collèges proposent cette organisation contre 9% en 2017. Notons qu'il y a parfois une confusion entre EIST et EST dans certaines réponses. L'EIST est parfois imposé par le chef d'établissement, en contradiction avec les propres directives du ministère. L'EIST ne doit se faire que dans le cadre d'une expérimentation déjà engagée, avec des professeurs volontaires.

Remarques des professeurs

Les difficultés de la collaboration inter-degrés (liaison CM2-6^e) dans la mise en place des programmes au cycle 3 sont très souvent notées dans les remarques des professeurs. Même si elle est effective et efficace dans quelques établissements, le constat actuel est que la liaison école-collège ne se fait pas correctement, et qu'il est très difficile pour les enseignants de SVT de 6^{ème} de connaître ce qui est enseigné au cours moyen.

Le budget alloué aux établissements pour l'achat des manuels demeure très insuffisant et en forte baisse.

Au cycle 4

Rappelons que l'horaire réglementaire de SVT, à chaque niveau du cycle 4, est de 1 h 30. Si la très grande majorité des établissements dispose d'1 h 30, seulement 4% des collèges proposent des groupes restreints de TP sur tous les niveaux du cycle 4, 8% sur 2 niveaux et 8% sur un seul niveau (11% en 2017). Suivant les niveaux, 17% à 27% des groupes classes et environ 7% des groupes restreints fonctionnent avec plus de 24 élèves. Comme au cycle 3, difficile dans ces conditions de pouvoir faire des TP. La dotation horaire supplémentaire (DHS) qui est toujours de 3h à la rentrée 2018 par division et qui doit être utilisée en particulier en sciences expérimentales, est très insuffisante. Nous avons pourtant à évaluer des compétences expérimentales dans la validation du socle commun tout au long du cycle 4 et du nouveau DNB. Nous ne pourrions pas préparer les élèves en amont et les objectifs de la réforme ne seront pas atteints.

Si l'enquête 2017 montrait que la moitié des professeurs de SVT s'impliquait activement dans les nouveaux dispositifs de la réforme (AP et EPI), l'enquête 2018 montre une forte diminution de leur implication. Seulement 16 à 17% participent à

l'AP à chaque niveau du cycle 4. 20% participent aux EPI (un seul EPI, le plus souvent). Le caractère non obligatoire des EPI à tous les niveaux depuis la rentrée 2017 peut expliquer le non engagement des enseignants dans ces dispositifs chronophages et pris sur le temps disciplinaire. Les professeurs signalent tous l'augmentation importante de la charge de travail avec la mise en place simultanée de l'organisation et de la construction des nouveaux programmes, de la nouvelle évaluation, des EPI, de l'AP, et des différents parcours.

L'enquête 2018 montre également que 14% (15% en 2017) des collèges ne proposent aucun TP en groupes restreints sur les 4 niveaux du collège. 17% des collèges ne proposent des TP en groupes restreints qu'au cycle 3 uniquement. C'est très grave. Il y a un appauvrissement des sciences avec ce qu'elles ont d'expérimental. La pratique de l'expérimentation étant le fondement d'une science expérimentale, comme le sont les Sciences de la vie et de la Terre, cette absence entraîne une incapacité des professeurs à remplir correctement leur mission de formation.

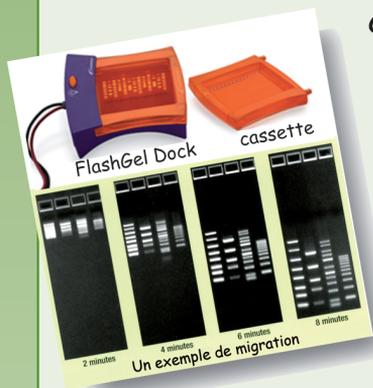
Les demandes de l'APBG

Suite à cette nouvelle enquête, l'APBG demande **un horaire minimum de 1,5 h de la sixième à la troisième, avec un fléchage minimum de 0,5 h de TP : 1h cours + (0,5 h) TP par semaine**. L'APBG rappelle que le caractère disciplinaire de l'enseignement en collège doit se faire dans le respect du décret 2014-940 sur la réforme du collège et demande au ministère, que des recommandations soient faites explicitement pour accompagner la réforme.

*Enquête proposée par le Bureau national de l'APBG et coordonnée par
David Boudeau et Gilbert Faury ■*

Pour des TP faciles et réussis

FlashGel® Système pour ADN



Ce nouveau type d'appareil à électrophorèse apporte à nos TP commodité, fonctionnalité et rapidité.

Le système comprend :

➤ **Le FlashGel® Dock**, qui permet d'observer la migration des fragments d'ADN (comme les autres cuves à électrophorèse, il doit être branché sur une alimentation en courant continu, avec 160 à 300 volts et 20 à 50 mA).

Réf. K07DOC - prix : 465 € TTC et port compris

➤ **Les FlashGel® cassettes** contenant le gel d'agarose avec 13 puits de migration (limite d'utilisation : 3 mois).

Lot de 2 cassettes, Réf. K07CA2 - prix : 40 € ;

lot de 4 cassettes, Réf. K07CA4 - prix : 69 € ; TTC et port en plus.

Attention : les cassettes sont utilisables uniquement sur le FlashGel Dock.

Pour l'ADN, voir les kits École de l'ADN - APBG

Intérêts pédagogiques

Commodité : - les cassettes, **prêtes à l'emploi**, sont sans danger car sans risque de contact avec le gel pour les utilisateurs ;

- la **migration est observable** ;

Fonctionnalité : - grand nombre de puits (13) ;

- possibilité de faire 2 migrations successives sur la même cassette ;

- utilisation de **faibles quantités d'ADN** (4 à 5 µl par puits) ;

Rapidité : - l'ensemble « migration - révélation » **en 4 à 8 min.** permet l'exploitation complète des résultats dans une séance de TP.



Bon de commande à retourner à
APBG - BP 8337 - 69356 LYON CEDEX 08

Nom : Prénom :

N° Apbg :

Adresse complète :

Je commande exemplaire(s) du « **FlashGel® Dock** » au prix de **590€** l'exemplaire - Réf. : **K07DOC**

..... lot(s) de 2 cassettes de « **FlashGel® Cassettes** » au prix de **47€** le lot - Réf. : **K07CA2**

..... lot(s) de 4 cassettes de « **FlashGel® Cassettes** » au prix de **76€** le lot - Réf. : **K07CA4**

Je joins à ma commande :

Pour les cassettes, ajouter 11 € de port

un chèque bancaire à l'ordre de l'APBG

un bon de commande de mon établissement.

Date :

Signature :